

Lettre d'entente n° 02-2012-2013

Entre la TÉLUQ

et

Le Syndicat des professeures et professeurs de la TÉLUQ

Objet : Abolition du Conseil professoral

ATTENDU les résultats des réunions des assemblées professorale et syndicale du printemps 2010;

ATTENDU la convention collective 2011-2016 et plus particulièrement l'annexe J qui stipule ceci :

1. Un comité bipartite, formé de deux représentantes, représentants de la Direction de l'enseignement et de la recherche, de deux représentantes, représentants du Syndicat des professeures et professeurs de la Télé-université sera constitué.
2. Le mandat du comité bipartite sera le suivant :
  - 2.1 préparer une transition harmonieuse des pouvoirs, tâches et responsabilités du Conseil professoral vers les tables professorales, le SPPTU, la Direction de l'enseignement de la recherche ou tout autre groupe, le cas échéant;
  - 2.2 préparer les lettres d'entente nécessaires à la réalisation de la clause 2.1.
3. Le comité remplira son mandat dans les 24 mois de la signature de la présente convention collective.

ATTENDU les travaux dudit comité durant l'année académique 2011-2012;

ATTENDU la résolution de l'assemblée professorale 2012 d'approuver les travaux du comité par un projet de lettre d'entente.

Les deux parties conviennent de ce qui suit :

D'approuver les modifications de la convention collective 2011-2016 présentées dans le tableau se trouvant en annexe de la présente entente qui est réputé en faire partie intégrante. Sous réserve que la clause 2.28 soit modifiée ultérieurement par les parties pour y inclure une définition plus exhaustive des rôles et responsabilités du comité d'appel.

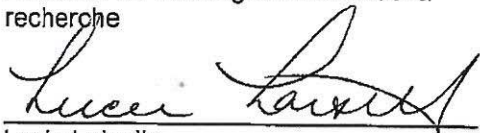
La version PDF corrigée de la convention collective sera disponible au plus tard en décembre 2012.

En foi de quoi, les parties ont signé à Québec, ce 11<sup>e</sup> jour d'octobre 2012.

Pour la TÉLUQ



Martin Noël  
Directeur de l'enseignement et de la  
recherche



Lucie Loiselle  
Adjointe à la Direction de l'enseignement  
et de la recherche

Pour le Syndicat des professeures et  
professeurs de la TÉLUQ



Jean Robillard  
Président



Lise Parent  
Vice-présidente